

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le 06/10/2025

ID : 077-200086676-20251002-2025035-DE



siret : 200 086 676 00026

Mairie de **VILLIERS EN BIERE - 77190**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL

N° 2025-019

L'an deux mille vingt-cinq, le trente septembre à dix-sept heures, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Salle de la Bergerie à Villiers-en-Bière sous la présidence de Monsieur Thierry FLESCHE (Président).

	Etaient présents :		Etaient absents :	
CA MELUN VAL DE SEINE				
Commune de BOISSISE LE ROI	Jacky SEIGNANT		Jean Jacques BARREAU -	
Commune de DAMMARE LES LYS	Ali KAMECHE			José CARVALHO
Commune de LA ROCHE TTE			Sylvie COUDRE	Jean-Pierre BORNARDEL
Commune de PRINGY	Thierry FLESCHE	Thierry VANHOVE		
Commune de MELUN			Emmanuel ADJOUDI	Marie-Hélène GRANGE
Commune de ST FARGEAU PONTHERRY	Jean MORLAIS			Zine-Eddine M'JATI
Commune de VILLIERS EN BIERE	Philippe DOTHEE	Gérard ROUX		
CA DU PAYS DE FONTAINEBLEAU				
Commune d'ACHERE LA FORET	Sandra LEJAL			Sylvain MARTIN (pouvoir)
Commune d'ARBONNE LA FORET			Nicolas GALLOT	Olivier GUYADER
Commune d'AVON			Marie Charlotte NOUHAUD	Françoise BOUDREUX-TOMASCHKE
Commune de BARBIZON			Ghislain DIDOT	Gérard TAPONAT
Commune de BOIS LE ROI	Emmanuelle ALHADEF	Nathalie Vinot (Suppléante)		Mélanie MOUSSOURS (pouvoir)
Commune de BOISSY AUX CAILLES			Christian CAME	Patrick POCHON
Commune de CELY EN BIERE	Francis GUERRIER		Guillaume GATIER	
Commune de CHAILLY EN BIERE	Alain THIERY	Marcel LIENHARDT		
Commune de LA CHAPELLE LA REINE		Isabelle MARIE-TORQUE - (Suppléante)	Jean Claude HARRY (pouvoir)	Didier MAURY
Commune de FLEURY EN BIERE	Alain RICHARD	Martine BEIGNET (suppléante)		
Commune de FONTAINEBLEAU	Fanny MALVEZIN	Philippe DORIN		
Commune LE VAUDOUE		Didier BUGUINET	Michel CALMY	
Commune de NOISY SUR ECOLE		Patrick COSSON (suppléant)	Sylvie VATIER (démission)	Patrick CALLEWAERT
Commune de PERTHES	Philippe MACAIGNE	Jean-Charles BENYAKAR (suppléant)	Cécile FORNARELLI	
Commune de RECLOSES			François BOUVIER	Erik LE TOUT (suppléant)
Commune de ST GERMAIN SUR ECOLE	Jean-Paul CULINAS		Jean Christophe BERNON	
Commune de ST MARTIN EN BIERE	Georges SIUDA	Laurent AVELANGE (suppléant)	Sylvain DUCROUX	
Commune de ST SAUVEUR SUR ECOLE	Maurice DECAT		Franck LAUGIER – Démission	
Commune de SAMOIS SUR SEINE	Michel CHARIAU		Anne MAHAIS	
Commune de TOUSSON			Ferdinand KOCH	Jean Michel CARDINALI
Commune d'URY	Jean Philippe POMMERET		Cécile BOFARULL	
CC DES DEUX VALLEES				
Commune de COURANCES	Emilia NEVES	Espérance VIEIRA		
Commune de DANNEMOIS	Richard HEYSSEN	Murielle HOUPERT-WILK		
Commune de MILLY LA FORET	Amélie FERLAY		Virginie FLAUX	
Commune de MOIGNY SUR ECOLE	Jérôme MENARD		Bernard LACHENAIT	
Commune de ONCY SUR ECOLE			Bruno DELECOUR	Jacques NORMAND
Commune de SOISY SUR ECOLE	Véronique BOURCE	Alexandra GRISON (suppléante)	Marie-Pierre CARRE (pouvoir)	

Ont donné des pouvoirs : 4

M. Olivier MARTIN a donné pouvoir à Madame Sandra LEJAL
Mme. Mélanie MOUSSOURS a donné pouvoir à Monsieur Thierry FLESCHE
M. Jean-Claude HARRY a donné pouvoir à Madame Isabelle MARIE TORQUE
Madame Marie-Pierre CARRE a donné pouvoir à Madame Alexandra GRISON

Etaient également présents :

Monsieur Mathieu KOKOT (Directeur), Monsieur Philippe GUILLEMIN (1^{er} adjoint de Villiers en Bière), Monsieur Alain TRUCHON (Maire de Villiers en Bière), Monsieur Jean HELIE (Maire de Saint Germain sur Ecole), Madame Vanessa PIEL (Maire d'Achères la Foret)

Date affichage et de convocation : 11/09/2025

Secrétaire de Séance : M. Jacky SEIGNANT

Nombre membres en exercice : - Présents : 36 membres

Ont pris part aux délibérations : 36 membres présents + 4 pouvoirs = **40 membres votant**

Lancement des travaux de retrait du verrou hydraulique Rue Grande à Saint-Fargeau-Ponthierry (action A4-1, déclinaison de l'action E-06)

Après avoir entendu l'exposé de Madame/Monsieur la/le Président(e), et considérant :

- La vulnérabilité au risque d'inondation du hameau de Moulignon dans la Commune de Saint-Fargeau-Ponthierry ;
- Le Schéma Directeur de Prévention des Inondations du bassin versant d'Auvernaux-Moulignon (LIOSE, 2020) qui identifie 8 actions principales pour améliorer la résilience aux inondations du bourg de Moulignon dont celle faisant l'objet de la présente délibération ;
- La délibération 2023-016 autorisant le SEMEA à démarrer la maîtrise d'œuvre pour la « Réouverture et renaturation du Ru de Moulignon en zone urbaine sur la commune de Saint-Fargeau-Ponthierry », préalable aux travaux concernant ces 8 actions ;
- Les conclusions de l'Avant-Projet et du Projet de cette maîtrise d'œuvre (CE3E, 2024) mettant en évidence les bénéfices significatifs du retrait du verrou hydraulique situé sur le ru de Moulignon, rue Grande à Saint-Fargeau-Ponthierry (action A4-1) :
 - En amont immédiat du verrou hydraulique, réduction de la hauteur d'eau par rapport à la crue de 2016 estimée à :
 - - 67 cm dans le scénario d'aménagement individuel (retrait du verrou seul),
 - jusqu'à - 92 cm dans le scénario d'aménagement cumulés avec les autres actions principales.
- Les aides financières potentiellement mobilisables auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, du Conseil Départemental de Seine-et-Marne dans la limite de 80% du coût total HT de la mission de maîtrise d'œuvre ;

Il est proposé au comité syndical d'approuver le lancement des travaux de l'action A4-1 de retrait du verrou hydraulique, chez Monsieur Guiot, à Saint-Fargeau-Ponthierry.

Ces travaux de cette phase A4-1 se dérouleront en 4 étapes, dont le montant total estimatif s'élève à 344 706 € TTC :

1. Travaux préalables (installation de chantier, contrat d'huissier, démantèlement de la vanne en aval du bâti...), estimés à 48 000€ TTC ;
2. Remplacement du pont busé en amont du verrou, estimé à 139 266 € TTC ;
3. Démantèlement du muret et de l'atelier, installation d'une passerelle piétonne, estimé à 62 640 € TTC ;
4. Compensation du retrait du verrou (installation d'un nouvel atelier) estimée à 94 800 € TTC.

Le comité syndical autorise le président à :

- Signer tous documents afférents ;
- Demander les aides financières auprès des partenaires.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical approuvent cette proposition, à l'unanimité et autorise le président à signer tous les documents nécessaires pour l'acquisition du véhicule.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Certifié exécutoire par

- L'envoi en préfecture le 02/10/2025
- Reçu en préfecture le : 06/10/2025

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le 06/10/2025

ID : 077-200086676-20251002-2025035-DE



Le Président
Thierry FLESCH